

## L'OUTIL NATIONAL D'ORIENTATION DES PATIENTS



ViaTrajectoire est accessible directement pour les médecins de ville avec leur carte CPS sans autre inscription. L'outil permet de réaliser des admissions directes en Soins de Suite et Réadaptation (SSR), vers l'Hospitalisation à Domicile (HAD) et les EHPAD.

Les professionnels de santé peuvent désormais renseigner des indicateurs tels que « Plan Blanc » et « COVID-19 », préciser le statut COVID du patient, ajouter toutes les informations complémentaires utiles à l'orientation des patients. Les informations sont visibles par tous les partenaires depuis leur tableau de bord.

## DES PORTAILS D'INFORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

Sur le portail MAILLAGE de votre département, retrouvez les informations COVID concernant :

- Les dispositifs dédiés
- La prise en charge des patients complexes et personnes en perte d'autonomie dans le contexte COVID
- Les protocoles régionaux, via le portail MAILLAGE de votre département

**MAILLAGE**

exemple  
<http://maillage00.sante-idf.fr>  
Remplacer « 00 » par les deux chiffres de votre département  
(ex : 75 pour Paris)

## CONTACTEZ-NOUS

Numéro vert (gratuit)

**0805 690 711**

Numéro (appel local)

**01 83 76 30 31**

[covid@sesan.fr](mailto:covid@sesan.fr)

# CORONAVIRUS COVID-19

## GUIDE DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE

## MÉDECINS, INFIRMIERS DE VILLE ET SSIAD

Dans le cadre de la gestion de l'épidémie COVID-19, l'ARS Ile-de-France et SESAN proposent aux médecins, aux infirmiers et aux services de soins infirmiers à domicile une palette d'outils numériques régionaux pour faciliter le suivi des patients.



# LA PLATEFORME DE PARTAGE ET DE COORDINATION



L'ARS et SESAN mettent à disposition e-COVID et Terr-eSanté, outils dédiés au télésoin des patients à domicile et au service de la coordination ville-hôpital à toutes les étapes du parcours patient.

## e-COVID

Ce module vous permet de suivre l'état de santé de vos patients COVID+ ou en attente de résultats.

Un tableau de bord mis à jour en temps réel permet de suivre l'évolution de la santé d'un patient et être informé en cas d'aggravation des symptômes

Les patients saisissent l'évolution de leur état de santé à partir des critères d'auto-surveillance :

- Température,
- Frissons, malaise,
- Gêne respiratoire, toux
- Perte d'odorat
- ...

Ce dispositif est déjà largement déployé sur les hôpitaux, centres ambulatoire COVID, et DAC des départements 77, 78, 91, 93, 95 et en cours sur l'ensemble de l'Île-de-France.

## Quels services vous apporte Terr-eSanté ?

- Coordonner la prise en charge à domicile de vos patients : **Tchat sécurisé** avec le médecin traitant et les membres du **cercle de soins, partage de notes et de photos**, demande d'appui au 'dispositif d'appui à la coordination
- Consulter les dossiers de vos patients en **mobilité** : documents, cercles de soins...
- Identifier les intervenants ville-hôpital participants à la prise en charge de vos patients via le **cercle de soins** et leurs contacts.
- Retour à domicile post hospitalisation : Alerte à la sortie d'hospitalisation, transmission de la **lettre de liaison, plan d'intervention**

La plateforme Terr-eSanté est disponible sur PC et mobile



Comment organiser le télésoin ? Le télésoin du patient doit être coordonné et à l'initiative d'un professionnel de santé.

Vous pouvez vous-même organiser le télésoin de vos patients ou vous appuyer sur des cellules et organisations territoriales existantes (Centre ambulatoire COVID, Hôpitaux, DAC...).

L'ARS travaille à la mise en place d'une cellule de télésoin régionale, pour tous les professionnels et structures qui souhaitent utiliser e-COVID mais qui n'auraient pas la ressource disponible pour mettre en place une plateforme locale. Une plateforme régionale téléphonique est à votre disposition pour vous accompagner dans la prise en main de ces outils numériques.

# LA PLATEFORME DE TÉLÉSANTÉ RÉGIONALE



Au service de la continuité des soins et dans le cadre d'un dispositif dédié COVID, l'ARS et SESAN mettent à disposition ORTIF, la plateforme régionale de télé-médecine

- Plus de 30 000 professionnels de santé exerçants au de plus de 1200 structures en Île-de-France.
- Une solution pour les acteurs de santé permettant de réaliser des activités de téléexpertise, téléconsultation, téléstaff et partage d'imagerie médicale

## Quels services vous apporte ORTIF ?

- Un appui à la continuité de soins via la téléconsultation avec le médecin traitant.
- L'accès à un annuaire des ressources facilitant la sollicitation d'un expert médical et des astreintes gériatriques.
- La visio pour les staffs pluridisciplinaires et les téléconsultations pour ajuster le projet de soins en sortie d'hospitalisation.